



## Information sur procédure à suivre

Par **feaa\_old**, le **16/11/2007** à **15:34**

Je viens d'être victime d'un accident de la route. L'autre véhicule en cause n'a pas respecté une priorité due à un panneau stop. Je n'ai pas pu éviter la collision. Je suis légèrement blessée. Ma voiture est hors d'usage. Je souhaiterais que le conducteur de l'autre véhicule soit au moins "puni" pour le son non respect du code de la route. Je ne sais pas s'il peut être "inquiété" pour autre chose. Que dois-je faire?